

99_DE-067-216704718-20230605-23_2023-DE



République française

Commune de Souffelweyersheim

Arrondissement de Strasbourg-Ville

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2023 sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 1
Élus présents : 25	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 3

23/2023 - PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES SAISON 2023/2024

Pour la saison 2023/2024, il est proposé de reconduire le versement d'une aide à l'adhésion sportive ou culturelle.

Cette aide concernera les enfants de moins de 18 ans, bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire et étant domicilié à Souffelweyersheim.

Elle sera versée pour toute cotisation soldée d'un minimum de 50.- € correspondant à l'adhésion à une association locale.

- Basket Club de Souffelweversheim
- Football Club de Souffelweyersheim
- Le Géant Souffelweyersheim
- > Foot Américain de Souffelweyersheim
- Gym Pour Tous
- Judo Club Souffelweyersheim Reichstett
- Kenrido-Dojo
- Escrime Club Souffelweyersheim

- > Tennis Club de Souffelweversheim
- Tennis de Table de Souffelweyersheim
- La Souffel Volley Ball
- Jeunes Sapeurs-Pompiers
- Cocktail Fitness
- Angel's Voice
- Orchestre d'Harmonie
- > Tirs Réunis de Bischheim

Le Conseil Municipal,

VU l'avis favorable de la commission « Vie associative » en date du 24 mai 2023,

REÇU EN PREFECTURE

1e 07/06/2023

Application agréée E-legalite.com

39_DE-067-216704718-20230605-23_2023-DE

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE

> pour la saison 2023/2024 une participation financière à l'adhésion sportive ou culturelle d'un montant de 40.- euros par enfant de moins de 18 ans, bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire et étant domicilié à Souffelweyersheim.

Cette participation financière sera accordée pour toute cotisation versée d'un minimum de 50.- euros auprès d'une association sportive ou culturelle subventionnée par la commune de Souffelweyersheim.

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 07 juin 2023

Le Secrétaire de séance

*///

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Rémi REUTHER

Publication numérique faite le

07 JUIN 2023